



**Association des Parents d'élèves du lycée LOUIS LE GRAND  
123, rue Saint Jacques 75005 PARIS**

Compte rendu de la visioconférence avec les adhérents du samedi 11 avril 2020 de  
11H00 à 12H00



### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Opération de sauvetage des heures de colles en classes préparatoires**
- 2. Action conjointe PEEP/FCPE pour défendre l'intérêt général et les cas particuliers en Terminale et en 1<sup>ère</sup> en vue du Bac 2020 et 2021**

#### **1°) Opération de sauvetage des heures de colles en classes préparatoires**

Suite à la pandémie du Covid-19, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé qu'à partir du 31 mars 2020, les colles ne seraient plus rémunérées, au moins le temps du confinement.

Les colles font partie des heures d'enseignement votées en Conseil d'Administration des établissements concernés dans la Dotation Horaire Globale, permettant aux élèves de prépa de s'entraîner pour les concours.

Leur suppression pénalise en particulier les étudiants en 1<sup>ère</sup> année de classe prépa scientifique, où elles constituent un outil pédagogique irremplaçable. Cette directive incompréhensible suscite beaucoup d'inquiétude parmi les élèves, et génère une inéquité entre les élèves du public et ceux du privé.

**La PEEP LLG a donc décidé de réagir et d'adresser un courrier destiné aux Ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur :**

Autres destinataires : Madame Caroline Pascal (Cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), au Directeur Général de l'enseignement supérieur, à la conseillère sociale partenariats et vie scolaire (MEN), à la chargée de mission auprès du MEN, au Recteur d'académie de Paris, au Directeur d'académie de Paris, au Recteur d'académie de Bordeaux, et aux Proviseurs et Proviseurs adjoints des CPGE.

Autres signataires : Peep LLG, Peep Montaigne (Bordeaux), Saint-Louis (association indépendante), Peep Jean-Baptiste Say, Peep Buffon, Henri IV (Peep, Fcpe, et l'association indépendante), Peep Janson-de-Sailly et Peep Chaptal. D'autres associations pourront suivre.

Cette démarche a reçu les soutiens du porte-parole de Peep nationale, de Monsieur Bastianelli et de Mme Brutus.

## **2°) Action conjointe PEEP / FCPE pour défendre l'intérêt général et les cas particuliers en Terminale et en 1<sup>ère</sup> en vue du nouveau Bac 2020 et 2021**

L'administration du lycée ne fait partie d'aucune commission de réflexion sur la mise en place du Bac faisant prévaloir le contrôle continu. Elle ne dispose donc d'aucune information privilégiée concernant l'organisation des épreuves orales du bac français, la notation au 3<sup>ème</sup> trimestre ou l'algorithme d'harmonisation qui sera utilisé pour convertir les notes de contrôle continu en notes de Bac.

Concernant les E3C, la PEEP va lancer une enquête pour obtenir les notes des élèves. 4 / 300 ont eu une erreur de scannerisation de leur copie (taux habituel). Elles ont été identifiées et corrigées. Pour les éventuelles réclamations, aucune révision de la note ne sera possible avant les recours auprès du Recteur.

Concernant l'harmonisation des notes au bac, la PEEP a proposé à la FCPE une coordination entre les 2 associations pour faire remonter les préoccupations des parents et en faire part à l'administration lors d'une visioconférence organisée au retour des vacances de Pâques. La PEEP va demander le maintien à minima des taux de mentions habituels. Ces critères d'harmonisation inquiètent les parents de tous les lycées d'excellence. Les cas particuliers d'élèves ayant postulé pour des écoles ou universités étrangères exigeant une mention ou des notes minimum obtenues au Bac seront présentés à l'administration pour un traitement spécifique non pénalisant pour eux. Cela concerne une dizaine de cas connus de Mme Vinel via les vœux des élèves.

L'enjeu est également important pour les bourses au mérite dont l'attribution est liée à l'obtention de la mention TB.

## **3°) Questions diverses :**

Monsieur Joel BIANCO, actuellement proviseur du lycée Montaigne à Paris, va succéder à Monsieur BASTIANELLI à la rentrée 2020/21 qui prendra la tête du lycée international français à BARCELONE.

**La prochaine réunion mensuelle est prévue le samedi 25 avril**